



Communiqué

Compressions budgétaires de 800 M\$

La FAE n'acceptera pas qu'on réduise les services à la population

Montréal, le 19 septembre 2011 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dénonce les nouvelles compressions qu'entend appliquer le gouvernement, notamment en éducation et en santé, et s'inquiète des conséquences de ces mesures sur les services aux élèves et aux usagers de ces réseaux.

« Alors que nous venons de conclure une entente avec le gouvernement pour répondre de manière plus adéquate aux besoins des élèves en difficulté, comment ne pas être inquiets des répercussions de ces nouvelles compressions budgétaires, au moment où nous déplorons le manque de ressources en milieu scolaire. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a l'obligation de respecter ses engagements. Drôle de façon d'y arriver! Après avoir retranché 110 millions de dollars au printemps dernier aux commissions scolaires peut-on croire qu'en privant à nouveau les milieux de leurs ressources que cela ne puisse avoir aucune conséquence ni compromettre la qualité des services à offrir à tous les élèves? Le premier ministre Charest n'a-t-il pas lors de son discours inaugural affirmé que l'éducation est une priorité pour son gouvernement? La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) trouve inacceptable et même odieux de leurrer ainsi la population en faisant une telle déclaration et en coupant les vivres en éducation par la suite », a déclaré Pierre St-Germain, président de la FAE.

Le gouvernement justifie ces coupes par son désir à vouloir atteindre à tout prix l'équilibre budgétaire pour 2013-2014.

« N'y a-t-il pas là un double discours du gouvernement? Faut-il rappeler que lors de la présentation de son budget, le ministre des finances Raymond Bachand mentionnait que « l'éducation n'est pas subordonnée à l'économie. Améliorer l'éducation doit être un souci constant du gouvernement, depuis le cours primaire jusqu'aux études supérieures ». Ça ne semble plus vrai. Des impératifs, soi-disant économiques, semblent maintenant justifier que l'on sabre dans les budgets de ce qui devrait être au cœur d'un plan d'action de relance économique, c'est-à-dire l'éducation. Ce n'est certes pas en coupant les budgets qu'on fera de l'éducation une priorité de la société québécoise », a ajouté le président de la FAE, monsieur Pierre St-Germain

La FAE estime que le gouvernement a la responsabilité de fournir aux commissions scolaires et à leurs personnels les ressources financières leur permettant de rencontrer leurs obligations pour assurer des services éducatifs de qualité dans le secteur de la formation des jeunes, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Le gouvernement doit respecter ses engagements. Et s'assurer que ses décisions ne compromettent d'aucune façon la mission de l'école publique.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
Téléphone : 514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire